



SOCIÉTÉ NAUTIQUE ROLLOISE

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 15 février 2017 au Château, Rolle

Présents: 75 membres + le comité ont signé la liste de présence.

Le président ouvre la séance à 20h05.

Le président, M. Robert Buchet, salue l'Assemblée ainsi les autorités communales représentées par Mme Choulat-Pugnale, Municipale, MM. D. Jaquet, Syndic de Rolle, ainsi que M. Gambarasi. Il nous informe que 43 personnes se sont excusées.

Il précise qu'à l'issue de l'Assemblée, il offrira le verre de l'amitié à la Salle des Chevaliers.

Nomination des scrutateurs : Mme L. Gargantini-Niggeler et M. Y. Maillet.

1. Le PV 2016 est accepté à mains levées par l'Assemblée moins 1 abstention.
2. Admissions : Les nouveaux membres sont présentés et se lèvent. Ils sont applaudis et accueillis au sein de notre Société.

Il s'agit de MM. Eric & Tanguy Vacheyrout (actif&junior), Samuel Dermon (junior), Henri & Katherine Hentsch (couple), Christian Bent Wilhelmsen (actif) et Kim dos Santos (passif).

Démissions : 21 démissionnaires sont énoncés. Passifs : 4 demandes. Exclusions : 3 membres.

3. Le Président présente son rapport.
4. La responsable du Club-house, Mme S. Teike, présente son rapport.
5. Le responsable régates et matériel, M. O. Fillettaz, présente son rapport et remercie M. Gilbert Mohler de même que les forçats, le sauvetage, les plongeurs, le comité d'organisation des Jauges classiques ainsi que MM. P. Schoeni et Fr.-Louis Mayor.

Il rappelle qu'il souhaite remettre son mandat l'an prochain et se déclare prêt à former quelqu'un pour ce poste cette année.

6. Le responsable Juniors & Ecole de Voile, M. S. Baron, présente son rapport. Il remercie les forçats, les juniors, la commune, Mme M. Blanchard ainsi que M. Morgan Lauber qui a concouru au championnat d'Europe qui s'est déroulé en 2016 en Hongrie. Il congratule également le team Swiss League composé de MM. D. Girardet, Th.Schut, Marin Lauber ainsi que notre moniteur M. Olivier de Cocatrix.
7. Le trésorier, M. Blaise Wägli, présente et commente les comptes 2016.

Il rappelle qu'il souhaite remettre son mandat l'an prochain et se déclare prêt à former quelqu'un pour ce poste.

8. Le rapport des vérificateurs de compte est présenté par M. N. Tissot. Les vérificateurs détaillent les comptes et confirment leur exactitude. Ils remercient le trésorier pour leur parfaite tenue ainsi que pour la qualité de son travail.
9. L'Assemblée approuve les comptes 2016 à l'unanimité et à mains levées et en décharge le Comité. Le président remercie le caissier pour tout le travail fourni ainsi que les vérificateurs de compte.
10. Nominations statutaires 2017 :

Mmes M. Blanchard, M. Picchioli et S.Teike quittent leur poste. Le président les remercie chaleureusement et un bouquet de fleurs leur est remis. M. R. Buchet démissionne de ces fonctions pour raisons professionnelles. M. O. Fillettaz, vice-président, le remercie, lui remet une attention, et lui souhaite tout de bon pour ses futures activités.

MM. D. Perroud et E. Vacheyrout sont proposés par et pour intégrer le Comité. Deux postes sont encore à repourvoir. Personne n'ayant montré d'intérêt malgré les multiples tentatives de sollicitation du Comité, une suspension de 5 minutes est requise par M. R. Buchet. A son terme, malheureusement, nous n'avons toujours pas de candidats.

Le reste du Comité se représente pour l'année à venir, comme suit :

- a) Président : M. Daniel Perroud
- b) Responsable Club-House : -* cf pt 16 Mme Gisèle Dewhurst.
- c) Responsable Technique et Régates et vice-président : M. Olivier Fillettaz

- d) Responsable Ecole de Voile et Juniors : M. Sylvain Baron
- e) Responsable Presse et Communication : M. Eric Vacheyrou
- f) Trésorier : Blaise Wägli
- g) Secrétaire : --

Tous les membres sont acclamés par applaudissements par l'ensemble de l'Assemblée.

Nomination des vérificateurs de comptes : MM. Christian Reithaar et Thomas Rigolet. Suppléant : M. Nicolas Tissot. Ils sont acclamés par applaudissements.

11. Situation du projet nouveau club-house, rapport de la commission.

M. G. Martinet présente le projet pour lequel la commission a été mandatée.

M. R. Buchet prend la parole, remercie et décharge la commission de son mandat. L'Assemblée approuve par acclamation.

Il explique avoir rencontré la commune avec M. G. Martinet. Celle-ci a tout d'abord proposé un partenariat financier. MM. G. Martinet et R. Buchet, ainsi que la commission club-house, sont donc allés de l'avant. La commune ayant eu d'autres priorités, notamment suite à la démission de M. J.-N. Goel, MM. R. Buchet, G. Martinet et P. Strohhecker ont sollicité un nouvel entretien au cours duquel plusieurs possibilités ont été évoquées.

M. R. Buchet nous lit, à ce propos, la lettre de la commune du 02 février 2017 qui dit en substance ceci : « ...De la discussion ressort le souhait partagé d'une réalisation en partenariat tenant compte des fonds propres de la SNR et d'une participation financière de la commune de Rolle, sous réserve bien sûr de validation par son Conseil communal, dans le contexte d'un redimensionnement du site prenant en compte le club-house de la Nautique, les sanitaires publics et les locaux communaux dévolus respectivement au garde-port, à la Société de Sauvetage et au Club des plongeurs. Ce nouveau projet, dans l'optique d'une PPE, sera examiné par un groupe de réflexion composé de représentants de la Municipalité (Mme Choulat-Pugnale, M. Gambarasi et le Syndic soussigné) et de la SNR par son nouveau président, MM. Martinet et Strohhecker. Une concrétisation du projet est prévue pour l'année 2018. Le groupe de travail se réunira de lui-même à sa meilleure convenance... ».

Il remercie la commune pour leur réponse et demande si l'un des représentants de la commune souhaite s'exprimer.

Mme Choulat-Pugnale, Municipale, prend la parole. Elle confirme avoir tout d'abord proposer un prêt à la SNR. Néanmoins, depuis cette proposition, elle explique qu'il y a eu des changements notamment un nouveau syndic, un bâtiment de la douane récupéré par la commune et surtout une baisse du plafond d'endettement exigée par le Conseil communal. La nouvelle municipalité a toutefois la volonté de faire quelque chose avec tous y compris le sauvetage, les plongeurs etc. Elle souhaite que nous travaillons main dans la main. A cet effet, un comité de pilotage aura lieu vendredi 24 février 2017.

Mme Choulat-Pugnale remercie également l'Assemblée car le 3 octobre 2016 il n'y avait plus de bateaux dans le port ceci conformément aux directives.

Elle précise encore que les travaux avancent comme prévu. Toutefois, des problèmes techniques avec la pelleuse et un coup de vent sur les palplanches sont à déplorer mais tout est maintenant sous contrôle. Selon la dernière séance de chantier, il y a un léger retard dans le calendrier, mais, dès le 15 avril 2017, on devrait pouvoir rapatrier les bateaux qui se trouvent dans les autres ports. La commune va faire le maximum pour que tout soit prêt comme prévu le 1^{er} juillet 2017 et nous serons informés de l'avancement des travaux.

M. R. Buchet remercie Mme la Municipale et demande à l'Assemblée s'il y a des questions.

M. O. Michoud demande ce qu'il en est de la commission d'hygiène. M. R. Buchet répond que l'épée de Damoclès est toujours au-dessus de nous, mais s'il y a volonté d'avancer dans ce projet nous pourrions toutefois bénéficier d'un répit.

12. Achat de nouveaux dériveurs pour l'école de voile et juniors.

M. S. Baron explique la nécessité d'acquérir ces nouveaux bateaux (occasion) et présentent les options techniques possibles pour un budget de 12'000.- à 13'000.- CHF.

Intervention de M. B. Wägli qui précise que l'Ecole de Voile dispose d'un montant de CHF 28'000.- pour réserve de matériel et que cet achat figurera au budget 2017.

M. R. Buchet complète les informations en expliquant que c'est aussi dans le but de garder des jeunes dans notre Ecole de Voile. Ces acquisitions permettraient un renouvellement plus compact et dynamique de la flotte. Il demande à l'Assemblée s'il y a des questions à ce sujet. M. A. Niggeler prend la parole. Il déplore que les juniors soient peu présents lors des régates. M. S. Baron rétorque que 150 jeunes participent aux stage d'été, dont environ 30 membres de la SNR. Cela nécessite d'avoir un bateau sécurité pour les accompagner. M. O. de Cocatrix relève qu'il y a régulièrement deux 420 et que les juniors sont plus intéressés à sortir sur l'eau qu'à régater. Il propose d'ailleurs que tout un chacun leurs trouvent une place sur un lesté pour régater.

13. Budget et Cotisations 2017.

Le trésorier, M. Blaise Wägli, prend la parole.

Il présente et commente le budget 2017 qui tient compte des travaux du port.

Le comité propose le statu quo s'agissant du montant des cotisations. Cette suggestion est acceptée à l'unanimité et à mains levées.

Le président, M. Robert Buchet, passe le budget en votation. L'Assemblée l'accepte à l'unanimité à mains levées.

14. Evénements et activités 2017 – Swiss Sailing League.

M. R. Buchet sollicite les membres à venir prêter main forte lors des diverses manifestations 2017 ; le calendrier 2017 est disponible sur le site de la SNR. Il précise, toutefois, que celles-ci dépendront de l'avancement des travaux du port.

Le comité félicite le Team SNR Swiss League. A ce propos, un film est présenté à l'Assemblée.

M. R. Buchet explique les raisons de l'organisation d'un repas de soutien et requiert l'aide de tout un chacun pour l'organiser. Il souhaite assurer le financement des frais relatifs à la participation SNR au championnat de Swiss Sailing league. Pour cette raison, le montant prévu au budget est important. Il dépendra toutefois des fonds levés lors du repas de soutien. M. O. de Cocatrix recherche également de son côté des sponsors.

M. O. Fillettaz commente les événements et activités 2017 de la Swiss sailing league. Les 3 meilleurs seront qualifiés pour aller en Champion's league. M. O. de Cocatrix remercie le comité et la SNR pour son soutien. M. R. Buchet précise qu'une page sera insérée sur le site SNR à ce sujet.

M. O. Fillettaz prend la parole pour expliquer le déroulement de la 43^{ème} Coupe de la Harpe & Faini qui se déroulera à Morges lors du weekend de l'Ascension. Les bénévoles qui souhaitent s'inscrire pour cette manifestation pourront le faire à l'issue de cette Assemblée.

15. Communications du Comité.

Le Président remercie toutes les personnes qui ont œuvré pour notre Société telles que comité, commune, bénévoles, sauvetage etc.

La bande annonce du film sur Yvan Bourgnon est diffusée sur suggestion de Mme S. Collet. Le lien sera indiqué sur le site SNR avec les dates de projection en Suisse romande.

Le comité informe que le club-house est désormais ouvert tous les dimanches.

16. Propositions individuelles et divers.

Mme G. Dewhurst se propose comme responsable club-house. Sa nomination statutaire est acceptée à l'unanimité et par acclamation.

M. D. Jaquet, syndic, prend la parole. Il ne comprend pas que dans une association pourvue de 400 membres, personne ne souhaite se présenter au comité. Malgré les problèmes financiers, il souhaite que la réflexion sur le nouveau club-house soit menée à bien. Il précise également que la formation des jeunes est très importante et remercie la SNR pour son engagement.

Le Président clôt la séance à 22h20 et invite l'Assemblée à partager le verre de l'amitié au foyer. L'Assemblée applaudit.

Le Président :

La Secrétaire :